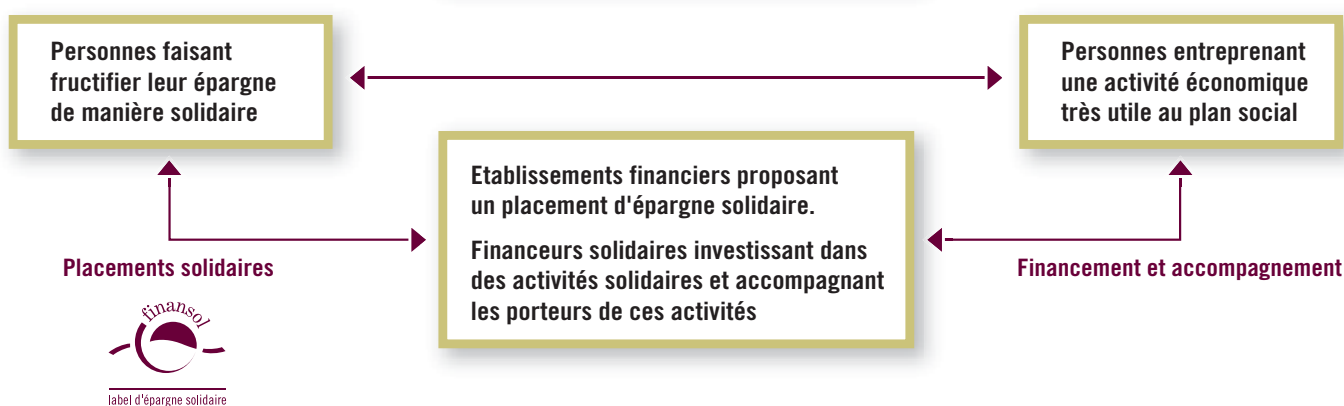


Pour des relations financières humaines

A la différence de la finance orientée vers la recherche exclusive du profit, la finance solidaire participe à une économie réelle centrée sur la personne humaine. La finance solidaire établit un lien entre les personnes, qui permet d'investir, de produire ou de créer au profit d'une meilleure cohésion sociale.

Qu'est ce que la finance solidaire ?



La finance solidaire permet une relation entre la personne qui fait fructifier son épargne de manière solidaire et l'entrepreneur d'activités solidaires. Cette solidarité prend la forme d'un placement d'épargne finançant un investissement dans des activités à forte utilité sociale : insertion par l'emploi, insertion par le logement, développement durable ou solidarité internationale. Il existe des placements solidaires sous forme de livrets, comptes à terme, SICAV, FCP, épargne salariale, assurances-vie ou actionnariat solidaire. L'investissement solidaire peut consister en fonds propres, crédit, garantie, microcrédit, investissement immobilier ou foncier.



© Aurélien Marquot

Par extension, la finance solidaire qualifie également la relation entre la personne qui partage les revenus de son épargne et les bénéficiaires à qui il en fait don (ONG, association caritative ou financeur solidaire).

Il existe des placements de partage sous forme de livrets, comptes à terme, bons de caisse, SICAV, FCP, assurances-vie ou actionnariat solidaire.

Outre leur caractère de solidarité, les placements d'épargne solidaire offrent souvent une bonne sécurité du capital, un potentiel de gain moyen, une fiscalité souvent avantageuse et une liquidité variable selon le type de placements. Les financements solidaires sont accordés, en général, à des entrepreneurs dont l'activité solidaire ne peut pas être financée directement par les circuits financiers classiques.

Pour trouver le placement d'épargne solidaire ou le financement solidaire correspondant à vos besoins, consulter la liste détaillée sur www.finansol.org.

Finansol, fédération de la finance solidaire

Finansol fédère les financeurs solidaires et des établissements financiers. Sa mission est de développer la solidarité dans l'épargne et la finance.

Pour faire fructifier votre épargne tout en finançant des activités solidaires, vous pouvez investir directement dans un financeur solidaire ou placer votre épargne de manière solidaire auprès d'un établissement financier. Le label Finansol distingue l'ensemble des placements d'épargne solidaire.

Fondée en 1995, Finansol est une association professionnelle. Son siège est à Paris et elle est représentée dans la plupart des régions par des équipes bénévoles.

Pour contacter un financeur solidaire ou un établissement financier proposant un placement d'épargne solidaire, consulter les informations détaillées sur www.finansol.org.



© Aurélien Marquot

Les financeurs solidaires investissent dans des activités solidaires et accompagnent les entrepreneurs de ces activités :

- **Insertion par l'emploi** : Adie, Autonomie et Solidarité, Caisse Solidaire de Franche-Comté, Caisse Solidaire Nord-Pas de Calais, Fédération des Cigales, Femu Qui, Financités, France Active / Sifa, France Initiative Réseau, Garrigue, Iés, La Nef, Phitrust, Racines, Sofinei
- **Insertion par le logement** : Entreprendre pour Humaniser la Dépendance, ESIS, Finantoit, Habitat et Humanisme, Habitats Solidaires, Solidarités Nouvelles pour le Logement
- **Développement durable** : La Nef, Terre de Liens
- **Solidarité internationale** : Cofides Nord-Sud, Ecidec, Garrigue, Oïkocredit, Sidi / CCFD.

Des établissements financiers (banques et mutuelles) proposent des placements d'épargne solidaire finançant des investissements solidaires :

- **Placements d'investissement solidaire** : Avip, Banques Populaires, BNP Paribas, Caisses d'épargne, Covea Finance, Crédit Agricole/ LCL, Crédit Coopératif, Macif, Natixis
- **Epargne salariale solidaire** : Agicam, BNP Paribas AM, Crédit Agricole AM, Fongepar, Inter Expansion, Macif Gestion, Natixis Interépargne, Société Générale AM
- **Placements d'épargne de partage** : Banques Populaires, Carac, Crédit Agricole/ LCL, Crédit Coopératif, Crédit Municipal de Nantes, Crédit Mutuel, La Banque Postale, Meeschaert.

 **FINANSOL** 

Finansol - 58, rue Regnault - 75013 Paris - 01.53.36.80.60 - contact@finansol.org

